

PRÉCISIONS IMPORTANTES

- 5- Aussi, à compter du 6 avril, le personnel des équipes-écoles, soutenu par les directions d'établissement, est aussi invité, dans la mesure du possible, à réaliser un suivi **hebdomadaire** personnalisé auprès de ses élèves, et ce, en priorisant ceux qu'ils considèrent comme étant les plus vulnérables. Sur cette opération, il est important d'apporter les précisions suivantes :
- Cela se fait sur une base **volontaire**. Aucune direction ne peut vous obliger à y participer ni vous sanctionner si vous ne le faites pas;
 - Utilisez le **courriel de l'employeur** pour entrer en contact avec les élèves;
 - Si vous utilisez votre ligne téléphonique personnelle, prenez soin de cacher votre numéro de téléphone;
 - Soyez prudents quant à l'utilisation des réseaux sociaux (Facebook ou autre);
 - Rappelez-vous que le contrat de travail s'applique, si vous tentez de contacter certains élèves, faites-le durant les heures régulières de travail. Ne vous laissez pas envahir par des demandes déraisonnables qui viendraient perturber votre équilibre familial;
 - Il est fortement suggéré, dans la mesure du possible, de noter les moments où vous entrez en contact avec vos élèves;
 - Si vous percevez, lors d'un suivi auprès d'un élève, que celui-ci devrait bénéficier d'un soutien psychologique, nous vous suggérons fortement de référer la situation à la direction (vous ne devez pas vous substituer au personnel professionnel ou de soutien scolaire);
 - Assurez-vous de garder une distance professionnelle avec les élèves que vous contacterez. Rappelez-vous votre rôle de pédagogue avant tout;
 - Pour ce qui est des secteurs de la formation professionnelle (FP) et de l'éducation des adultes (ÉDA), nous sommes toujours en attente des directives ministérielles. Tout reste à ficeler quant au suivi hebdomadaire personnalisé auprès des élèves, à l'organisation des cours et de la sanction des compétences;

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca

De façon générale, rappelez-vous le caractère volontaire de cette opération. Pour quelques raisons (familiales ou autres), des enseignantes et des enseignants ne pourront participer à celle-ci. Il faudra éviter de porter un jugement sur le travail effectué par vos collègues.